Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213503618-20251215-2544_SUB-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt cinq
le 15 décembre,
à 20 h 30
le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Carole CERVEAU , Maire de LE VIVIER SUR MER.

Etaient Présents : BARATAUD Clarisse, BAUBAN-JACQUES Yann, BOULAIRE Guillaume, BRIQUET Marie-Paule, CHEVALIER Denis, CERVEAU Carole, COUPEZ Anne, EON Armelle, LEGER Yohan, MOTTES Stéphane, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) : Armelle DUPUY donne pouvoir à Carole CERVEAU
Albéric MOREL donne pouvoir à Marie-Paule BRIQUET

Absent(s) excusé(s) : Armelle DUPUY, Albéric MOREL

Absent(s) non excusés : Mélanie SALARDAINE, Jean-Yves GUITTON

Secrétaire de séance : Arnaud VETTIER

Date de convocation : 10/12/2025

Date d'affichage : 10/12/2025

Délibération n° 25/44 Amendes de police – Acquisition d'un outil de sécurité routière pour la sécurité des abords de l'école

Objet : Financement de la sécurisation des abords de l'école

Vu la volonté pour la commune d'acquérir un radar pédagogique ou un « feu récompense »,
Vu les chiffrages demandés pour ce projet,
Considérant la nécessité pour la commune de trouver des financements pour ses projets mais également de sécuriser les abords de l'école,

Mme le Maire présente au conseil sa volonté d'apporter une plus grand sérénité aux familles qui viennent amener et ramener leurs enfants de l'école, car la circulation y est très importante.

Dans la perspective du financement de ce projet, elle demande au conseil de l'autoriser à demander les subventions suivantes le versement des amendes de police.
Après en avoir débattu, le conseil à l'unanimité :
-Autorise Mme le Maire à monter, signer et déposer la demande de versement des amendes de police.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme
Le Vivier sur Mer, le 15 décembre 2025.

Le Maire,
Carole CERVEAU.

Secrétaire de séance
Arnaud VETTIER

MAIRIE DE LE VIVIER-S/MER
Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-213503618-20251215-2544_SUB-DE